



Le quai Wilson à Genève sur la rive droite du lac. La ville dispose d'immenses surfaces vertes publiques.

GESTION DIFFÉRENCIÉE – QUELS DÉFIS?

Passer d'un entretien intensif des espaces verts à un entretien extensif nécessite une acceptation de la part du personnel concerné, de même qu'une mise à jour des connaissances avec des changements importants de pratiques qui peuvent parfois être mal compris. Enfin, le résultat ne doit pas être attendu trop rapidement et demande d'avoir une certaine patience de la part des initiants, des équipes d'entretien mais aussi du public qui devrait être informé en conséquence sur les tenants et aboutissants de tels changements. *Texte et photo: Etienne Antille – Cour des comptes Genève*

En entretenant les espaces verts autant que nécessaire mais aussi peu que possible, les partisans de la gestion différenciée ne visent pas à éradiquer la gestion intensive des espaces verts. Ils tendent à diversifier l'intensité de l'entretien afin d'offrir à la population des ambiances différentes au sein d'un même espace vert. La gestion différenciée implique de s'interroger sur l'utilité de certaines pratiques d'entretien «routinières» (taille et tontes régulières, désherbage, élimination des fleurs fanées, remplacement d'exemplaires malades, ramassage des feuilles mortes, etc.) et de re-

chercher des solutions de substitution. Le passage progressif d'un entretien intensif vers un entretien plus fonctionnel (aussi appelé entretien extensif) permet de limiter les quantités de produits employés (désherbants, engrais, arrosage, etc.) et engendre un coût standard d'entretien généralement inférieur. La transition vers un entretien plus fonctionnel implique la conversion des espaces verts. À titre illustratif, la conversion de gazons en prairies fleuries ou la substitution de massifs de bisannuelles par des massifs de vivaces sont des mesures appliquées par certaines communes genevoises

dans le cadre de la mise en place d'un plan de gestion différenciée.

Une transition parfois ardue

«L'évaluation de la mise en œuvre des mesures volontaires en faveur de la biodiversité au sein des communes urbaines genevoises» publiée par la Cour des comptes de Genève en octobre 2019, relève toutefois que la conversion de sites ainsi que le passage d'une gestion intensive vers une gestion extensive peuvent être ardues. Cet article retrace les trois principales difficultés auxquelles les équipes d'entretien rencontrées par la Cour

ont dû faire face dans le cadre de l'évolution de leurs pratiques professionnelles.

Premièrement, la mise en œuvre d'un entretien extensif nécessite une grande capacité d'adaptation de la part des équipes d'entretien. Certains collaborateurs, adeptes des espaces très soignés, peuvent éprouver des difficultés à passer d'un entretien intensif découlant du savoir-faire de l'horticulture traditionnelle et de l'art des jardins à un entretien extensif privilégiant les aspects fonctionnels et écologiques. À titre d'exemple, il peut être déroutant de ne plus tailler systématiquement les arbres ou de limiter le ramassage des feuilles mortes alors que durant de nombreuses années de telles pratiques étaient synonymes d'un travail consciencieux et de qualité.

Deuxièmement, de nouvelles compétences techniques doivent être acquises dans le cadre d'un entretien différencié des espaces verts. Or, une majorité de paysagistes-horticulteurs rencontrés par la Cour se dit moins bien formée à l'entretien extensif qu'à l'entretien intensif. Ceci est dû à une formation davantage focalisée sur l'entretien intensif afin de répondre au mieux aux demandes des clients privés adeptes de jardins «propre en ordre».

Troisièmement, le fait d'entretenir des surfaces de façon extensive nécessite de travailler davantage avec la nature et donc de s'adapter à son rythme. Par exemple, une prairie fleurie réclame plusieurs années avant d'exprimer son plein potentiel. Il est donc important que les services techniques, les responsables politiques et la population

se projettent sur le moyen/long terme afin de ne pas se décourager lorsqu'une prairie n'offre pas immédiatement le rendu esthétique attendu.

De plus, l'entretien d'une prairie fleurie n'est pas aussi évident qu'il y paraît. Ainsi, la planification des équipes lors de la fauche de l'ensemble des prairies du domaine communal est compliquée, car elle doit se faire par temps sec, sur une période restreinte et avec des outils spécifiques à partager entre les équipes (barre de coupe, botteleuses, etc.). Les équipes chargées de l'entretien des prairies relèvent également que le fait de laisser pousser l'herbe peut favoriser l'expansion des plantes invasives qui auront le temps de germer et donc de se répandre dans le reste du parc. Cela implique de suivre les prairies et d'intervenir manuellement pour arracher les plantes indésirables. Finalement, le nettoyage de la surface peut également devenir plus laborieux lorsque des déchets sont dissimulés dans les hautes herbes.

Faire preuve de patience

Les gains d'efficacité attendus, à la suite de la conversion d'une surface, peuvent également nécessiter du temps avant de se matérialiser. À titre illustratif, la création de massifs de vivaces peut mobiliser passablement de temps et d'efforts durant les premières années avant de trouver un rythme de croisière et de nécessiter moins de soins que des massifs de bisannuelles.

Finalement, les saisons influencent fortement le rendu visuel des aménagements entretenus de façon extensive. Ainsi, la

conversion de massifs de rosiers en massifs de bulbes de tulipes et de jonquilles garantit un fleurissement printanier spectaculaire tout en permettant une diminution des traitements et des soins à apporter. En revanche, la valeur décorative de ces aménagements est limitée dans le temps et réduit la généralisation de tels aménagements.

En conclusion de son rapport, la Cour des comptes relève que la mise en place réussie d'une gestion différenciée nécessite un changement dans les relations que les services techniques, les responsables politiques et la population ont avec les espaces verts publics. Ainsi, la mise en œuvre d'une telle gestion nécessite une réorganisation des équipes d'entretien, une redéfinition du travail attendu, l'acquisition de nouvelles compétences ainsi que de nouveaux outils. Il est également important que les autorités politiques comprennent que la démarche entreprise s'articule sur le moyen/long terme. Ce point est capital afin qu'elles ne se découragent pas lorsque le rendu visuel n'est pas à la hauteur de leurs espérances et que des usagers se plaignent de l'aspect peu valorisant de certains espaces verts. Il s'agit également de renforcer les mesures de communication et de sensibilisation de la population afin qu'elle comprenne l'intérêt de ces mesures et augmente son niveau de tolérance face aux désagréments susceptibles d'apparaître lorsqu'on laisse davantage la nature s'exprimer (rendu visuel moins maîtrisable, augmentation des pollens, présence de tiques, etc.).

Publicité



SPINAS CIVIL VOICES

**Vous pouvez élargir
votre cercle familial
à une famille en Afrique.**

Nous vous conseillons volontiers sur
votre succession: www.helvetas.org/legs

 **HELVETAS**

ZEMO